

TECHNOLOGIE ET SCOLARISATION DES ENFANTS HANDICAPES

Monsieur Jean-Pierre DUDEZERT
Directeur du CNED, Centre de Vanves
60, boulevard du Lycée - 92170 Vanves
Tél. :47.65.60.00

L'utilisation de techniques ou de médias pour assurer l'enseignement ou la formation ouvre des perspectives considérables pour les jeunes ou pour les adultes qui présentent des difficultés liées à leur état de santé.

L'enseignement à distance a d'abord été créé pour ces publics et, en cinquante ans, une pédagogie originale s'est dégagée : elle repose sur un principe qui peut être décrit par un mot : l'individualisation.

La première forme revêtue par cette individualisation a consisté à permettre aux élèves ou à toute personne en formation de choisir le lieu dans lequel ou à partir duquel elle se forme.

Ce lieu a longtemps été le domicile (ou le lieu de résidence habituel de l'étudiant) et les techniques choisies pour effectuer la formation ont été les techniques disponibles dans l'environnement habituel de l'étudiant.

Le matériel pédagogique est donc très simple : brochures écrites, corrections personnalisées, cassettes audio, cassettes vidéo, Minitel, etc.

Il est sûr que cette utilisation des technologies présente à la fois des avantages et des inconvénients. Les avantages sont connus : les personnes présentant des difficultés de relation ou des difficultés d'insertion dans des groupes trouvent ainsi un moyen pour se doter d'une formation et beaucoup de jeunes notamment ayant des problèmes particuliers à un moment donné de leur évolution personnelle ont pu continuer ou reprendre leur scolarité. Il en va de même lorsque l'état de santé interdit la fréquentation d'un établissement de formation.

Pour une période plus ou moins longue, l'enseignement à distance et les techniques qu'il utilise assure des possibilités de formation sur le lieu même où les soins sont nécessaires.

L'inconvénient majeur est bien connu : **l'individualisation par le lieu** crée ou renforce l'isolement de l'étudiant ; sa relation au savoir ne s'accompagne pas de l'intégration à un groupe. Pour employer une expression souvent utilisée par les sociologues, l'apprentissage se fait lors de toute socialisation ou tout au moins avec une socialisation réduite. Dans ce cas, les techniques compensent un handicap mais elles risquent de créer de nouvelles difficultés.

C'est pourquoi une réflexion a été menée, destinée à déterminer le rôle des techniques non pas seulement dans l'acquisition du savoir mais aussi dans la mise en œuvre de relations ; en enseignement à distance, l'effort porte maintenant sur les capacités des technologies nouvelles à créer des relations d'un nouveau type entre les étudiants et les professeurs mais aussi entre les étudiants eux-mêmes. Les techniques ne sont plus développées seulement pour présenter les contenus notionnels, les savoirs mais aussi pour reconstituer des champs de relations originaux, des champs de relations « médiatisés ».

Il faut reconnaître que s'il est relativement facile de fabriquer des médias, des supports techniques destinés à présenter le savoir sous une forme médiatisée, l'opération consistant à recréer des relations à partir des techniques se révèle beaucoup plus complexe. Il faut en effet se servir des médias non pas pour **prescrire** mais pour établir un dialogue, c'est-à-dire pour donner à l'utilisateur non pas l'occasion d'écouter mais de parler. Les institutions de formation ont quelques difficultés à se situer dans cette perspective. Pourtant, les demandes du public de l'enseignement à distance vont dans ce sens. Les messageries électroniques implantées sur le secteur du CNED rencontrent un vif succès ; les permanences téléphoniques mises en place dans la plupart des centres sont l'objet d'appels multiples et nous sommes amenés actuellement à reconstruire la totalité de notre dispositif d'accueil téléphonique et de distribution des communications pour faire face à ces demandes.

Les premières expériences de vidéotransmission avec retour téléphonique deviennent elles aussi des perspectives extrêmement intéressantes. Mais, ce qui est actuellement le plus intéressant, c'est de voir se dégager une utilisation des techniques (notamment de l'informatique) pour créer un nouveau type de gestion : une gestion de nos produits de formation et une gestion des relations qu'ils génèrent.

Le renforcement des actions qui vont en ce sens améliore ce premier type d'individualisation que nous avons évoqué, l'individualisation par le lieu en atténuant de plus l'inconvénient représenté par l'isolement qui lui est corrélé.

Une deuxième forme d'individualisation est possible grâce aux techniques : celle qui consiste à adapter le rythme (et la forme) des apprentissages au rythme et aux capacités des étudiants.

C'est l'intérêt majeur que revêt l'utilisation des médias en formation. Les exemples sont nombreux : exercices télématiques, constitutions de bases de données, programmes d'EAD (le CNED a effectué assez peu de développements dans ce domaine, surtout devant la faiblesse du parc des ordinateurs domestiques). Là encore, les difficultés, si elles sont moins nombreuses que pour le premier point que nous avons signalé, ne manquent pas : tous les médias n'ont pas la même valeur ; surtout lorsque l'objectif est d'améliorer les conditions d'apprentissage des personnes handicapées.

Ce qu'il faut d'abord viser, ce n'est pas la prouesse technique mais la simplicité d'usage et l'adaptation aux conditions de vie effective de l'utilisateur. Les réseaux à haut débit offrent et offriront de plus en plus des possibilités considérables en transportant facilement la voix, les données, l'image et en offrant de considérables possibilités d'interactions.

Les concepteurs parviennent ainsi à créer des formations modulaires ; les étudiants peuvent construire leur parcours de formation en combinant les modules qui leur conviennent le mieux.

Les technologies apportent ainsi une possibilité d'individualisation du parcours de formation lui-même et une adaptation du média aux capacités de chacun. Il y a encore de gros efforts à faire pour parvenir dans ce domaine à une efficacité vraiment opérationnelle. L'objectif de l'utilisation des techniques ne peut être seulement d'ordre économique et le modèle présidant à leur implantation dans la formation ne doit pas être un modèle de type industriel dans lequel la rentabilité (ou les économies d'échelle) serait le seul paradigme régulateur.

Il faut penser l'utilisation de ces techniques à partir d'une volonté **d'organisation d'un service** et pas seulement à partir de l'intention de fabriquer un produit de formation. Le service, c'est l'adaptation d'une action aux besoins et aux aptitudes de chacun.

Ce point est particulièrement important dès lors qu'il s'agit d'assurer une formation pour les personnes présentant un handicap et, là, on voit se renverser un certain nombre d'idées immédiates : la technologie en formation n'élimine pas ceux qui présentent un handicap mais, au contraire, elles les intègre. Le CNED, depuis cinquante ans, en a fait l'expérience : les professeurs, les enseignants peuvent, grâce aux techniques, exercer leur métier. Leur performance est équivalente et même supérieure à celle que l'on peut observer chez des enseignants en bonne santé. En ce qui concerne les élèves, les résultats sont aussi bons et parfois supérieurs. Mais, pour obtenir ces résultats, il faut savoir être modestes et faire des techniques un usage utile et non pas un usage spectaculaire.

La formation, grâce aux technologies, lorsqu'elle s'adresse aux personnes handicapées, reste si proche de la vie qu'elle échappe aux médias ; l'acceptation de cette banalisation est la condition préalable du succès : une intégration réussie est celle dont on ne parle plus parce qu'elle ne se voit pas.

Le silence est le signe de la réussite.